

Une nouvelle espèce animale a disparu de la surface de la terre hier



Il s'agit d'une variété de tortue géante des Galapagos



QUELS ENSEIGNEMENTS DEVONS-NOUS EN TIRER ?

La tortue géante des Galapagos (au large de l'Équateur) de l'espèce *Geochelone Abigdoni* ne comptait plus qu'un seul spécimen vivant : un mâle d'une centaine d'années.

Les biologistes du parc national des Galapagos l'avaient surnommé "Georges" et avaient tout fait pour tenter de lui donner une progéniture malgré son âge vénérable.

Les chercheurs avaient pensé avoir trouvé la solution en repérant, dans une île volcanique voisine, des tortues femelles génétiquement proches. Mais, malgré des années de cohabitation, et malgré des essais d'insémination artificielle, toutes les tentatives de reproduction avaient échoué.

LA MORT DE GEORGES

Georges est mort dimanche. Il était l'unique survivant de cette espèce Geochelone Abigdoni, découvert il y a 30 ans sur l'une des îles de cette réserve naturelle isolée dans l'océan Pacifique.

Ces tortues géantes, dont le poids peut atteindre près d'une demi-tonne et mesurer plus de 1,80 mètre, étaient célèbres pour avoir inspiré la théorie de l'évolution des espèces du naturaliste britannique Charles Darwin. Selon les experts, ses principaux prédateurs n'étaient autres que les pirates occidentaux, qui écumaient la région durant les XVIIIe et XIXe siècles, et qui en avaient fait l'un de leurs mets de choix.

Les causes officielles de la mort de Georges, dont l'âge était estimé à plus de 100 ans - elles peuvent vivre jusqu'à 180 ans - demeurent pour l'instant inconnues.

Cette mort marque l'extinction définitive de son espèce sur l'archipel équatorien des Galapagos, dont elle était pourtant devenue l'un des symboles. Elle est désormais le symbole de la lutte vaine pour la reproduction de cet animal, après trois décennies d'efforts menés par des scientifiques.

Classées au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco depuis trois décennies, les îles Galapagos, situées à 1.000 kilomètres au large de l'Équateur, abritent encore entre 30.000 et 40.000 tortues, représentant une dizaine d'espèces. Mais celle de Georges est la 4ème espèce sur 10 à avoir définitivement disparu.

Cette mort de Georges marque aussi l'extinction totale d'une espèce de plus sur la planète.

LES STATISTIQUES EFFRAYANTES DE L'UICN

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) est la principale ONG mondiale consacrée à la cause de la conservation de la Nature. Elle a été fondée le 5 octobre 1948 à la suite d'une conférence internationale tenue à Fontainebleau. C'est sans doute l'organisme mondial le plus sérieux et le plus fiable techniquement pour prendre la mesure de la disparition de la biodiversité.

La Liste rouge de l'UICN constitue notamment l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation global des espèces végétales et animales. Elle s'appuie sur une série de critères précis pour évaluer le risque d'extinction de milliers d'espèces et de sous-espèces à travers le monde.

Dans la dernière édition 2012 de la Liste rouge mondiale de l'UICN, sur les 63837 espèces étudiées, 19817 sont classées menacées, soit 31,3 %.

Parmi ces espèces, sont menacés d'extinction au niveau mondial :

- 41 % des amphibiens,
- 13 % des oiseaux,
- 25 % des mammifères,
- 31 % des requins et raies,
- 33 % des coraux constructeurs de récifs.

Précisons que, selon certaines sources émanant d'organisations écologistes, les évolutions seraient encore plus catastrophiques si l'on ajoute les espèces végétales aux espèces animales : on assisterait actuellement à la disparition d'une espèce végétale ou animale toutes les 20 minutes, soit 70 à 75 par jour, ou quelque 25.600 par an.

ET LA "BIODIVERSITÉ" DES PEUPLES ET DES CULTURES ?

La disparition à toute allure de la biodiversité animale et végétale est comparable à la disparition accélérée de ce que l'on peut appeler la "biodiversité" des peuples, des nations et des cultures.

Partout à travers le monde, la politique délibérée de "mondialisation inévitable" est en train de raboter les différences entre les peuples, de ravalier des cultures millénaires au rang de vulgaires folklores pour touristes,

Selon les linguistes, par exemple, il existe quelque 3.500 langues et idiomes sur la planète (dont près du quart dans la seule île de Nouvelle Guinée). Mais l'on estime que l'un de ces 3.500 langues ou idiomes disparaît tous les 15 jours (une cinquantaine par an), par le décès de ses derniers locuteurs.

L'IMMENSE CULPABILITÉ DES PRÉTENDUES "MONDIALISATION INÉVITABLE" ET "CONSTRUCTION EUROPÉENNE"

Toutes ces évolutions sont effrayantes en ce sens qu'elles laissent augurer l'avenir sinistre d'une planète uniformisée d'ici à un siècle, avec un appauvrissement irrémédiable de tout ce qui faisait le bonheur de vivre : sa diversité végétale, animale, culturelle, économique, politique, linguistique, etc.

Il est évidemment impératif de s'opposer à cet avenir sinistre. Mais il est tout aussi évident que ces évolutions lourdes sont difficiles à contrecarrer car elles résultent de très nombreux facteurs sur lesquels les hommes n'ont pas forcément prise : l'évolution explosive de la démographie dans les pays du sud, les évolutions géologiques et climatiques, l'action de milliards d'acteurs économiques, par exemple.

Cependant, il est possible d'agir et cela doit commencer par une remise en cause du facteur n°1 à l'origine de ces évolutions, qui réside dans le modèle de consommation à outrance promu par les États-Unis et leurs vassaux de l'Union européenne, dans le cadre dit de la "mondialisation inévitable".

Je rappelle à cet égard que, derrière la propagande européiste qui veut nous présenter l'Europe comme soucieuse de l'environnement, la vérité toute crue est que c'est au contraire la prétendue "construction européenne" qui porte une responsabilité décisive dans ces évolutions.

Sans la concentration de la politique commerciale de presque tous les États d'Europe dans la seule main d'un Commissaire européen, il n'aurait pas été possible aux autorités américaines d'imposer la conclusion des Accords de Marrakech créant la "mondialisation inévitable" et l'Organisation Mondiale du Commerce en 1994.

Je rappelle aussi que tous les traités européens promeuvent un modèle insoutenable de consommation à outrance.

Par exemple, dans le Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) :

1)- l'article 39 du TFUE pose le principe juridique que : « la politique agricole commune a pour but d'accroître la productivité de l'agriculture en développant le progrès technique. »

En termes concrets, cela signifie que l'UE POSE L'OBLIGATION JURIDIQUE de la hausse de la productivité agricole, donc la consommation sans cesse croissante d'engrais, la diffusion de plants, graines et semences toujours plus productifs au détriment des écosystèmes, etc.

2)- l'article 32 du TFUE pose le principe juridique que : « la Commission s'inspire :

a) de la nécessité de **PROMOUVOIR LES ÉCHANGES COMMERCIAUX** entre les États membres et les pays tiers,

b) de l'évolution des conditions de concurrence à l'intérieur de l'Union, dans la mesure où cette évolution aura pour effet d'accroître la force compétitive des entreprises,

c) de la nécessité d'éviter des troubles sérieux dans la vie économique des États membres et d'assurer un développement rationnel de la production et une **EXPANSION DE LA CONSOMMATION** dans l'Union. »

En termes concrets, cela signifie que l'UE POSE L'OBLIGATION JURIDIQUE :

=> de la hausse continue des flux de transports de marchandises d'un bout à l'autre de la planète ; à ce titre, aucun bilan énergétique n'a jamais été produit par les européistes sur les conséquences de ces dispositions. Celles-ci reviennent pourtant à transformer le monde en une économie négrière, où les peuples occidentaux

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
"consomment" en nombre croissant des produits fabriqués à 15.000 km de chez eux, puis transportés avec des hydrocarbures dont les ressources s'amenuisent et donc la nécessaire appropriation est l'un des principaux facteurs de guerre du monde contemporain.

=> de l'augmentation continue de la consommation des peuples d'Europe. Pour remplir cette obligation juridique, cela signifierait qu'il faudrait que chaque Européen consomme davantage... de tout, chaque année par rapport à l'année précédente !

Pris au pied de la lettre, cela aurait par exemple pour conséquence d'obliger chaque "Européen" à consommer :

- 15 hamburgers par mois en 2008,
- 17 hamburgers par mois en 2009,
- 20 hamburgers par mois en 2010,
- 24 hamburgers par mois en 2011,
- 28 hamburgers par mois en 2012,
- 33 hamburgers par mois en 2013,
- 37 hamburgers par mois en 2014,
- ...
- 512 hamburgers par mois en 2060,
- 1278 hamburgers par mois en 2117,
- etc.

Comme on le voit, ce principe juridique, posé par les traités européens, est tout bonnement dément.

3)- l'article 63 du TFUE pose le principe juridique que : « toutes les restrictions aux mouvements de capitaux entre les États membres et entre les États membres et les pays tiers sont interdites. Dans le cadre des dispositions du présent chapitre, toutes les restrictions aux paiements entre les États membres et entre les États membres et les pays tiers sont interdites. »

En termes concrets, cela signifie que l'UE POSE L'OBLIGATION JURIDIQUE D'AUTORISER LES DÉLOCALISATIONS INDUSTRIELLES pour permettre aux détenteurs de capitaux de profiter à plein de la faiblesse ou de l'absence des réglementations sociales ou ENVIRONNEMENTALES dans les pays les plus pauvres du globe.

Qui ne voit le rapport entre ces dispositions, qui sont au cœur de la logique euro-atlantiste, et la destruction à court terme de l'environnement mondial ?

CONCLUSION : QUE FAIRE ?

Comme on le mesure, la toute première chose à faire pour donner un coup d'arrêt à la disparition de la diversité végétale, animale, économique, politique, culturelle et linguistique de la planète, c'est de mettre un terme au plus vite au dogme de la "mondialisation inévitable" et au modèle, dément et inhumain, du "toujours plus de consommation".

Cela passe inévitablement par la destruction de la prétendue "construction européenne" qui, loin de défendre l'environnement, est au contraire l'une des toutes premières causes mondiales de son saccage, pour les raisons précédemment exposées.

La défense de la biodiversité végétale, animale, culturelle, économique, politique et linguistique doit se faire évidemment et inéluctablement dans un contexte planétaire, et sur un pied d'égalité entre les peuples et les nations du monde.

Ce ne sera pas facile. Mais seuls l'Organisation des Nations Unies et tous les organismes universels qui lui sont liés, ont potentiellement la légitimité pour cela.

François ASSELINEAU